



## RÉFORME STATUTAIRE DE LA POLICE SCIENTIFIQUE ATTENTES ET... CRAINTES !



Selon le cadencement annoncé en début d'année, ce mois de décembre 2023 devrait voir paraître le décret cadre de la filière scientifique.

Si des réunions sont bien programmées au mois de décembre avec la DGNP et la DRHFS, nous nous interrogeons sur l'objectif de ces entretiens :

### NÉGOCIER OU INFORMER ?

En effet, les précédentes réunions ont permis de définir grossièrement le cadre général.

### UN PROJET A ÉTÉ SOUMIS POUR ARBITRAGE AU DGNP MAIS NOUS N'EN CONNAISSONS PAS LE CONTENU !

Si les travaux menés avec la DRHFS nous ont semblé constructifs, l'absence de retour sur le projet que nous avons soumis le mois dernier ne nous garantit pas sa pleine prise en considération dans les propositions transmises au DGNP.



### Info ou infox ?

**Il nous a été rapporté que la bonification ne ferait pas consensus au sein de toutes les O.S. !**

Le SNIPAT réaffirmera ses positions dans les réunions à venir et ne cédera pas à la pression calendaire qui conduirait à un projet au rabais !

### UN PROJET COMPLET ET AMBITIEUX

# RIEN DE MOINS !